



DIRECTION GENERALE
Reçu le 20/10/06

Le Président

ME/JP

Monsieur André MOUNIER
Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie de
SAINT-ETIENNE/MONTBRISON
57 cours Fauriel
42024 SAINT-ETIENNE Cedex 2

Toulouse le 17 Octobre 2006

Objet : projet d'autoroute A 45 Lyon/Saint-Etienne

Monsieur le Président et Cher Collègue,

Votre courrier concernant le projet d'autoroute A 45 Lyon/Saint-Etienne a retenu toute mon attention.

Comme vous le soulignez très justement, les enjeux économiques et sociaux de l'A 45 dépassent la simple liaison Saint-Etienne/Lyon puisque cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'une ouverture vers notre région.

Faciliter les échanges, soutenir l'activité économique par l'accueil et le développement des entreprises, participer activement à la réflexion sur l'Aménagement du Territoire, voilà quelques unes des missions essentielles des Chambres de Commerce.

Nos deux bassins économiques ont besoin d'un lien fort et structurant permettant ce développement, l'autoroute A 45 nous paraît remplir toutes ces exigences.

C'est pourquoi, nous approuvons pleinement votre engagement en faveur de la réalisation de l'A 45 et nous vous apportons notre entier soutien dans la démarche que vous menez actuellement.

Souhaitant que notre contribution transmise à M. Le Commissaire Enquêteur puisse être utile au dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs *et les plus cordiaux.*

Claude TERRAZZONI